

NOTICE TECHNIQUE

DE CONDUITE ET D'ENTRETIEN DU TRACTEUR AGRICOLE SUR PNEUS RENAULT Type 1181 4 S

Documentation commerciale aménagée

Edition 1982

Vous trouverez dans ce livret les instructions d'utilisation et d'entretien qu'il est indispensable de connaître pour obtenir de votre tracteur le meilleur rendement.
Si vous désirez une documentation complémentaire ou si vous avez besoin d'un technicien expérimenté ayez recours à votre agent RENAULT, vous êtes assuré de sa compétence et de son dévouement.
N'hésitez pas à le consulter. . .

RENAULT 1181-4S F

(R 7674-)

Réf. : 77 01 434 737

Important !

N'oubliez pas de vous faire remettre la **carte de garantie** de votre tracteur. Les coupons chèques qui y sont joints vous permettent d'obtenir **gratuitement** les conseils de mise en main ainsi que les révisions du 1^{er} mois (ou après 30 heures) et du 6^e mois.

Les révisions sont **obligatoires** sous peine de perdre le bénéfice de la **garantie**.

Pour toute correspondance indiquer :

— le symbole du tracteur et son type.



— le numéro de châssis (1)



— le numéro du moteur (2)

SOMMAIRE

Identification	1
Poste de conduite et commandes	4
Poste de conduite arrière	5
Récepteurs et témoins de contrôle	6
Cabine de sécurité	7
Siège conducteur	8

UTILISATION

Vérification avant utilisation	9
Moteur - Démarrage - Arrêt	10
Boîte de vitesses	11
Conduite	12
Blocage de différentiel	13
Pont avant	13
Prise de force arrière	14-15
Consignes d'adaptation et de réglages des outils	16-17
Attelage automatique	18
Entre pneus et voie conseillés en labour	19
Voie avant variable	20
Voie arrière variable	21
Changement de voie avec roues à rampes hélicoïdales	22
Lestage	23
Pression des pneumatiques	24
Relevage hydraulique "Tracto-Control"	25-26-27
Distributeurs auxiliaires, freinage de remorque	28
Relevage avant prise de force avant	29
Consignes particulières	30-31

ENTRETIEN

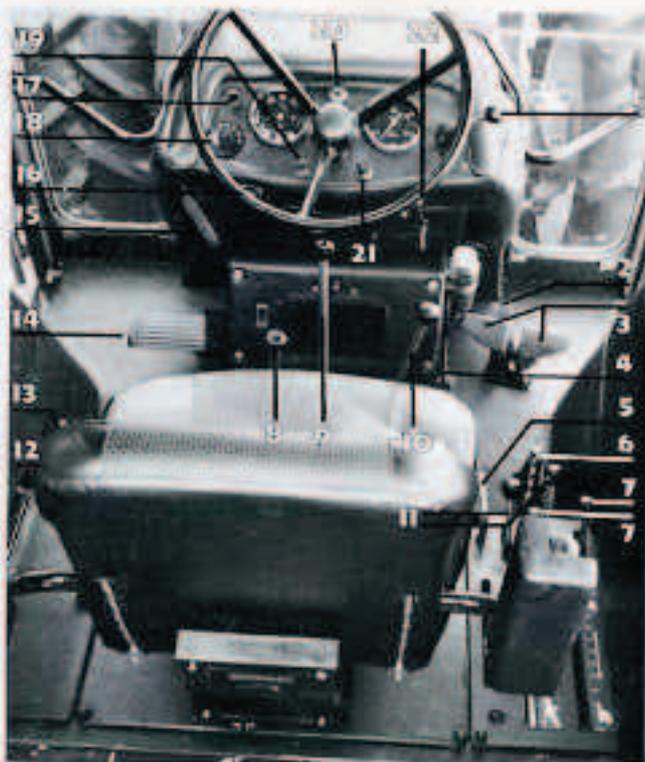
Tableau de préconisation des lubrifiants	33
Opération d'entretien des 200 premières heures	34
Opérations d'entretien après le 6 ^e mois	35
Opérations périodiques	36 à 47

CARACTÉRISTIQUES

Dimensions et poids	48
Capacités	48
Moteur	48
Embrayage	49
Boîte de vitesses	49
Pont arrière	49
Pont avant	49
Direction	49
Tableau des vitesses d'avancement	49
Relevage "Tracto-Control"	50
Relevage avant	50
Prise de force avant	50
Prise de force arrière	50
Freins	50
Équipement électrique	50 à 51

INDEX ALPHABÉTIQUE

A – Accumulateurs	38	Fusibles	51
Alternateur	31-44	G – Gardes (embrayages et freins)	42
Arrêt du moteur	10	I – Identification	1
Arrêt du tracteur	12	L – Lestage	23
Attelage automatique	18	Lubrification (tableau)	33
B – Boîte de vitesses	11	M – Moteur (Mise en marche - Arrêt - Utilisation)	10
C – Cabine (équipements intérieurs)	7	P – Pont avant moteur (crabotage)	13
Capacités	48	Poste de conduite	4
Caractéristiques générales	48	Pression des pneumatiques	24
Conduite	12	Prise de force arrière	14-15
Consignes d'adaptation des outils	16-17	Prise de force avant	29
Consignes particulières	30-31	Purge de l'air	30
Combustible	32	R – Refroidissement	31
Commandes	4	Relevage hydraulique "Tracto-Control"	25-26
Cartouches filtrantes	32-43	Relevage avant	27-29
D – Différentiel (blocage)	13	T – Tableau de bord	6
Direction	31	V – VOIES :	
Distributeurs auxiliaires	28	Détermination de la voie	19
E – Electricité	50-51	Voie avant variable	20
Entretien	32	Voie arrière variable	21
Entretien des 200 premières heures	34	Mise à la voie avec roues à rampes héli- coïdales	22
Entretien après le 6 ^e mois	35		
Entretien périodique	36 à 47		
Entre pneus	19		
F – Freins	12-45		
Freinage de remorque	28		



POSTE DE CONDUITE ET COMMANDES

- 1 - Manette de commande d'accélérateur.
- 2 - Loquet d'accouplement des pédales de frein.
- 3 - Pédales de freins droite et gauche.
- 4 - Pédale d'accélérateur.
- 5 - Levier de blocage de différentiel.
- 6 - Levier de frein à main.
- 7 - Leviers de commande du relevage hydraulique.
- 8 - Levier de sélection des gammes.
- 9 - Levier d'inverseur de marche.
- 10 - Levier de changement de vitesses.
- 11 - Leviers de distributeurs auxiliaires.
- 12 - Levier de crabotage du pont avant.
- 13 - Levier de sélection prise de force.
- 14 - Pédale de débrayage avancement.
- 15 - Poignée de débrayage prise de force.
- 16 - Bouton de commande des clignotants.
- 17 - Tirette d'arrêt moteur.
- 18 - Commutateur d'éclairage et avertisseur.
- 19 - Lave - vitres.
- 20 - Bouton du signal de détresse.
- 21 - Prise de courant.
- 22 - Contacteur général à clé de chauffe et de démarrage.

POSTE DE CONDUITE ARRIÈRE (commandes et voyants)

- 1 – Pédale de débrayage
 - 2 – Pédales de frein
 - 3 – Levier inverseur de marche
 - 4 – Manette d'accélération
 - 5 – Levier de frein à main
- Voyants de :
- 6 – Contrôle d'huile
 - 7 – Charge batterie
 - 8 – Température de l'eau
 - 9 – Loquet de blocage
 - 10 – Levier de débrayage prise de force.



NOTA :

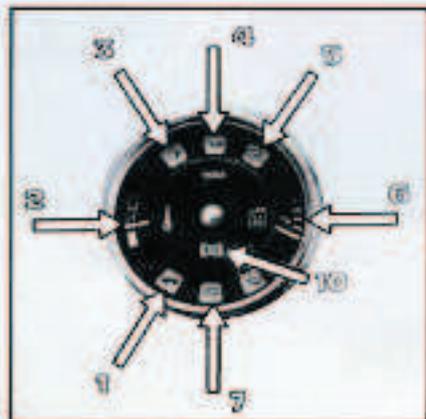
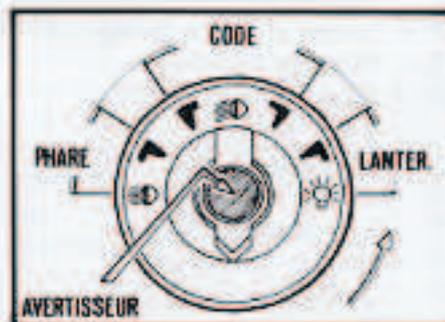
En utilisation du poste de conduite avant, le volant du poste arrière doit être immobilisé au moyen du loquet de blocage.

RÉCEPTEURS ET TÉMOINS DE CONTRÔLE

1. Répétiteur de clignotant tracteur et feux de détresse
2. Récepteur de température.
3. Témoin de phares.
4. Témoin de pression d'huile
5. Témoin de charge
6. Récepteur de jauge à combustible (ne fonctionne qu'avec le contact).

7. Répétiteur de clignotant 1ère remorque
8. Compte-tour
9. Totaliseur d'heures
10. Témoin de frein à main

COMMUTATEUR D'ÉCLAIRAGE ET AVERTISSEUR



- 0 - Stop (circuit électrique coupé)
- 1 - Marche - contact établi
- 2 - Chauffe
- 3 - Démarrage

CABINE DE SÉCURITÉ COMMANDE DES DIFFERENTS EQUIPEMENTS.

VENTILATION :

- 1 - Interrupteur de ventilation.
- 2 - Grilles d'aspiration.
- 3 - Volets orientables de refoulement d'air.
- 4 - Plafonnier.
- 5 - Phares de travail avant.
- 6 - Phares de travail arrière.

LAVE VITRE :

Réservoir : Situé sur le côté droit du moteur, à l'avant de la cabine.

Pour le remplissage, utiliser de l'eau additionné d'un produit spécial lave vitres, l'Hiver ce produit doit être anti-gel.

Commande : au tableau de bord (1).

ESSUIE VITRE :

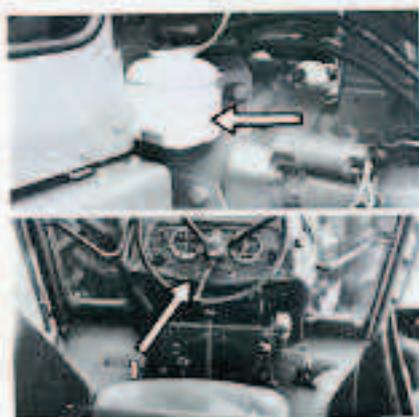
Commande au plafond (7).

CHAUFFAGE :

Commandes :

- 1 - Interrupteur de ventilation.
- 2 - Robinet d'eau chaude.

Rouge : Chaud
Bleu : Froid.



SIÈGE CONDUCTEUR

Le siège est réglable :

- 1) position (manette 1)
- 2) souplesse (vis 2).

En version double poste de conduite le siège dispose des mêmes réglages (1) et (2) que la version normale.

Le siège s'utilise en poste de conduite avant comme en poste de conduite arrière.

Il suffit de le faire pivoter dans un sens ou dans l'autre.

L'immobilisation du siège est obtenue par l'intermédiaire du verrou de blocage.



UTILISATION

AVANT UTILISATION EFFECTUER LES VÉRIFICATIONS SUIVANTES :

- Radiateur :
- Vérifier le niveau d'eau.
- Moteur :
- Vérifier le niveau d'huile moteur
- Vérifier le niveau d'huile du filtre à air.
- Vérifier la quantité de combustible du réservoir (*jauge au tableau de bord*).

NOTA :

Eviter de vider complètement le réservoir car il serait nécessaire de purger le circuit d'injection.

- Vérifier que le robinet de combustible est bien ouvert.
De plus, et pour des raisons de sécurité :

METTRE :

- Le levier de changement de vitesses au point mort.
- Le levier de sélection de prise de force au point neutre.
- La poignée de prise de force en position embrayée.

PNEUMATIQUES :

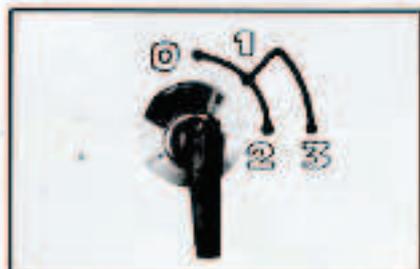
- Vérifier que la pression des pneumatiques correspond au travail à effectuer.

MOTEUR

DEMARRAGE

Moteur Froid :

- Manette d'accélération, (position maxi).
- Commande "stop" repoussée.
- Tourner la clé en position marche (1)
 - Le contact est établi.
 - Les voyants rouge et vert s'éclairent.
- Appuyer sur la pédale de débrayage.
- Continuer à tourner la clé en position chauffe (2), la maintenir pendant 15 secondes.
- Exercer une légère pression et tourner la clé en position démarrage (3)



Dès les premières explosions :

- Lâcher la clé, elle revient en position marche (1) les voyants rouge et vert s'éteignent
 - Laisser tourner le moteur 2 à 3 minutes à régime moyen.
 - Relâcher la pédale de débrayage.
- Le moteur peut alors être utilisé.**

Nota :

Ne pas emballer le moteur à vide sous prétexte d'accélérer son réchauffage.

Moteur chaud :

- Accélérer légèrement.
- Mettre le contact (position 1)
- Enfoncer et tourner la clé en position démarrage (3).

Arrêt :

- Ramener la manette d'accélérateur en position ralenti.
- Tirer le bouton de commande de stop.
- Tourner la clé du contacteur général.

Nota :

Si le moteur a fonctionné longtemps à pleine charge, ne l'arrêter qu'après l'avoir laissé tourner au ralenti pendant deux ou trois minutes.

Attention :

Ne pas utiliser les gaz d'échappement comme énergie pour l'entraînement de machines à traire ou autres machines.

Le constructeur décline toute responsabilité en cas d'incident consécutif à une telle utilisation qui entraîne la perte du bénéfice de la garantie pour le moteur.

BOÎTE DE VITESSES

La boîte de votre tracteur donne 12 vitesses avant et 12 vitesses arrière, si vous avez la boîte standard,

Elle donne 16 vitesses avant et 16 vitesses arrière si vous avez l'option extra-lente.

Cette boîte est commandée par 3 leviers :

Levier A : Sélection des gammes.
Levier B : Inverseur.
Levier C : Sélection des vitesses.



LEVIER A :

Sélection des gammes :

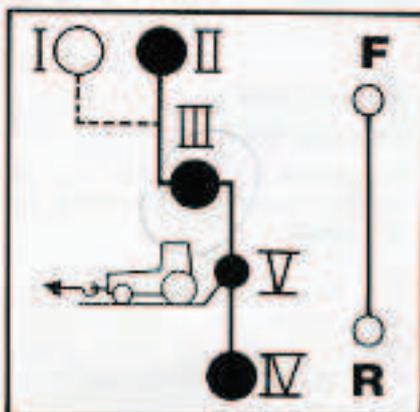
5 positions :

- 1 - Extra-lente.
- 2 - Lentes.
- 3 - Champs.
- 4 - Route.
- 5 - Remorquage.

Ce levier se manoeuvre tracteur à l'arrêt et avancement débrayé.

Position remorquage :

En cas de remorquage du tracteur il est impératif de positionner le levier (A) comme indiqué ci-dessous. Ceci afin de ne pas détériorer la boîte de vitesses.



LEVIER B :

Inverseur de marche :

Placer le levier dans le sens de marche que l'on désire adopter. Ce levier se manoeuvre tracteur à l'arrêt, avancement débrayé.

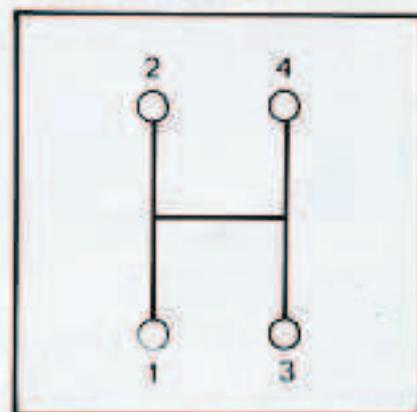
LEVIER C :

Sélection des vitesses :

Le passage des vitesses peut s'effectuer tracteur en marche. Les 4 vitesses étant synchronisées.

VITESSES D'AVANCEMENT

Voir tableau au chapitre CARACTERISTIQUES page 49



CONDUITE

a) REGIME MOTEUR :

Pour que votre moteur vous donne le maximum de rendement et se maintienne en bon état de marche, faites-le tourner au régime nominal, c'est-à-dire accélérateur à fond. Pour éviter son encrassement ne pas le laisser tourner longtemps au ralenti.

b) SURVEILLANCE DES TEMOINS DE CONTROLE.

● Témoin de pression d'huile

— Si le feu témoin de pression d'huile s'allume (voyant rouge) **ARRETER IMMEDIATEMENT** et faites appel à votre Agent RENAULT.

● Témoin de charge

— Si le feu témoin de charge s'allume, vérifiez l'ETAT et la TENSION de la COURROIE de l'alternateur. Si son état est normal, il y a présomption d'avarie à l'alternateur ou au régulateur.

FAIRE VERIFIER IMMEDIATEMENT CES APPAREILS PAR VOTRE AGENT RENAULT.

Récepteur de température :

A l'arrêt ou au démarrage l'aiguille se trouve à la position normale (zone verte). Il n'y a danger que lorsque l'aiguille est dans la zone rouge (si le cas se produit consulter immédiatement votre Agent RENAULT).

FREINS :

— Sur route :

Les 2 pédales de freins doivent être accouplées.

— Au champ :

Vous tournerez plus court en appuyant sur la pédale qui commande le frein de la roue intérieure au virage.

ATTENTION :

Dans une déclivité :

Ne jamais laisser le tracteur descendre librement entraîné par la pente :

1 - Avec le levier de vitesses au point mort.

Motif : Risque de perte d'adhérence et possibilité d'emballage du tracteur.

2 - Avec levier de vitesses engagé sur une vitesse lente et avancement débrayé.

Motif : Régime de rotation de la transmission 2 ou 3 fois plus élevé que le maximum donné par le moteur. **Risque de centrifugation des garnitures de l'embrayage.**

Pédale de débrayage :

Ne pas l'utiliser comme repose pied.

ARRET DU TRACTEUR.

— Ramener la manette d'accélérateur au ralenti.

— Mettre le levier de sélection des vitesses au point mort.

— Serrer le frein d'immobilisation

NOTA :

Dans une pente, nous vous conseillons même dans le cas d'un arrêt de courte durée, d'arrêter votre moteur, et d'enclencher une vitesse.



BLOCAGE DE DIFFÉRENTIEL

Dans un passage difficile, il est possible de rendre solidaires les 2 arbres de roue (pour annuler l'effet de différentiel).

NOTA :

N'attendez pas qu'une roue patine pour bloquer le différentiel.

BLOCAGE :

- Réduire la vitesse
- Tirer sur le levier (A)

Le blocage est maintenu automatiquement. Il n'est pas nécessaire de tenir le levier.



DEBLOCAGE :

Pour libérer le blocage en cours de travail et obligatoirement en bout de champ avant de tourner :

- Exercer une pression sur une pédale de frein ;
- Si le blocage ne se libère pas, exercer une pression sur l'autre pédale.

IMPORTANT :

Le blocage de différentiel n'est à utiliser qu'en ligne droite. Il doit obligatoirement être libéré avant toute manœuvre du volant.

PONT AVANT

CRABOTAGE :

- Arrêter le tracteur.
- Débrayer l'avancement.
- Craboter le pont avant en tirant le levier vers le haut.

DECRABOTAGE :

- Opération inverse.



PRISE DE FORCE ARRIERE

Pour débrayer : tirer à fond la poignée vers soi. Elle reste verrouillée. Pour embrayer : tirer vers soi et soulever la poignée. La ramener progressivement.

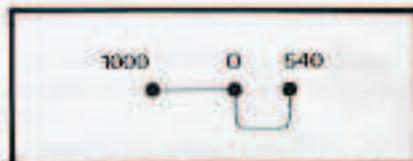
Attention : ne jamais laisser débrayé si la prise de force n'est pas utilisée. Les manoeuvres devront être effectuées rapidement pour ne pas laisser le levier en position débrayée plus d'une minute.



SELECTION DE LA VITESSE D'UTILISATION :

A la gauche du conducteur se trouve le levier de sélection (1) des différentes vitesses de rotation de la prise de force.

Pour sélectionner : débrayer et amener le levier en face de la position choisie.



Position du levier	Régimes obtenus
1 000	1 000 tr/mn pour 2 120 tr/mn moteur 1 105 tr/mn pour régime nominal 2 350 tr/mn
0	Point neutre
540	540 tr/mn pour 1 980 tr/mn moteur 640 tr/mn pour régime nominal 2 350 tr/mn

ATTENTION !

POUR EVITER TOUT ACCIDENT !

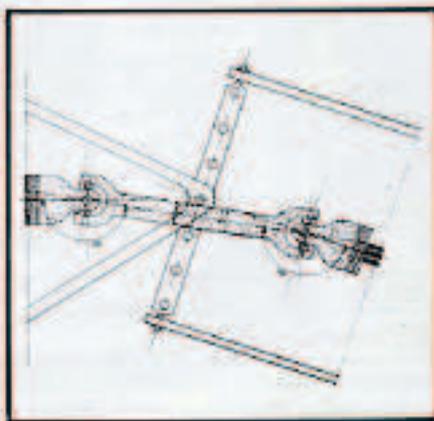
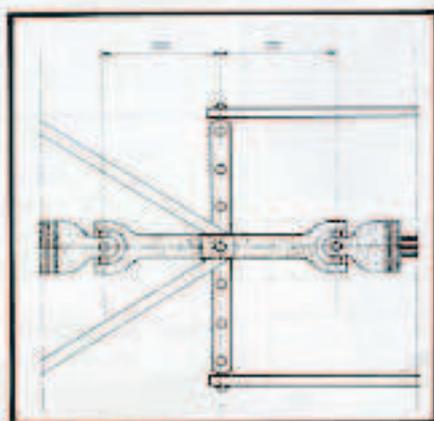
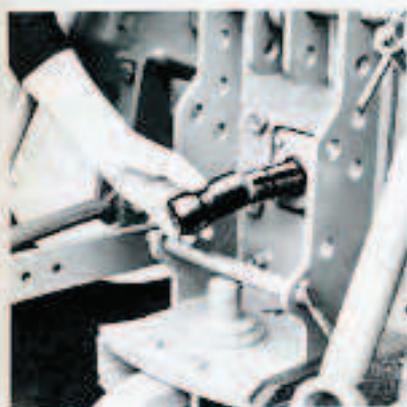
- Mettre la prise de force au point neutre avant de descendre du tracteur.
- Pour toute intervention sur l'outil (réparations réglages etc. ...) mettre la prise de force au point neutre.
- Si la prise de force n'est pas utilisée, laisser l'arbre recouvert de son bouchon protecteur.

ATTELAGE ET REMORQUAGE D'OUTILS A PRISE DE FORCE.

1 - L'arbre à cardan doit toujours se trouver dans l'axe tracteur outil.

2 - Les 2 joints homocinétiques doivent être à égale distance du point de rotation.

En virage les angles formés par les joints de l'arbre doivent être égaux.



CONSIGNES D'ADAPTATION ET DE RÉGLAGE DES OUTILS.

Pour obtenir un rendement maximum de l'ensemble tracteur outil, c'est-à-dire : stabilité, adhérence, pénétration de l'outil, fonctionnement du Tracto-control, certaines conditions doivent être remplies.

- 1) - La voie du tracteur.
 - Le lestage.
 - Les pressions de gonflement des pneumatiques.

Doivent correspondre au travail à réaliser.

- 2) - L'outil utilisé doit être correctement attelé.
POUR CELA, RESPECTER LES CONSIGNES SUIVANTES :

a) Position de l'attelage en travail.

Bielles de traction :

A = jusqu'à 1,5 cm B = jusqu'à 6,5 cm.

En règle générale elles doivent tendre à se rapprocher de l'horizontale.

Hauteur des points de traction sur l'outil.

- Dépend de la profondeur de travail.
- Dépend de la monte de pneumatiques.

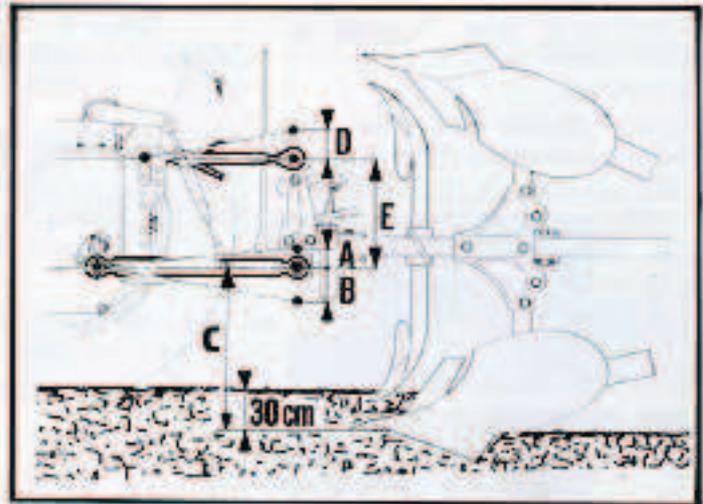
Choisir les points de traction sur l'outil de manière à respecter la position des bielles de traction en travail et en essayant de rapprocher le plus possible l'outil du tracteur.

C = (profondeur 30 cm) Pneumatiques 16,9/34 : 57 cm
13,6/38 :

Bielle de 3ème point :

D = de l'horizontale à 5 cm

Réglage : La bielle de 3^e point doit être fixe. Sa longueur doit être réglée avant le travail.



Outil posé sur sol plan.

Bâti de l'outil parallèle au sol.

La chape des têtes d'outil doit être bloquée en travail.

Les outils ne doivent pas avoir de roue de terrage à l'avant.

Hauteur de potence :

Bielle de troisième point au point supérieur : E = 62,5cm.

(La bielle de 3^e point peut occuper une ou plusieurs positions sur le tracteur).

NOTA :

Pour une charrue reversible, il est nécessaire de vérifier que le retournement est correct. (Hauteur de levée suffisante).

La hauteur de levée peut être augmentée en accentuant l'inclinaison de la bielle de 3^e point tout en restant dans les limites admises.

NOTA :

Cas particulier : Travail à grande profondeur.
Pour conserver une position correcte des bielles de

traction avec des outils à grand dégagement dont la profondeur de travail sur guéret est supérieure à 20 cm (sous-soleuse, chisel...), il est nécessaire de modifier la hauteur des points de traction donnée page précédente de la manière suivante :

Ajouter à la cote 57 la différence entre la profondeur choisie et 15 cm.

Exemple : Pour un sous-solage à 60 cm la hauteur des points de traction sera : $57 + (60 - 15) = 102$ cm.

b) Position des bras de relevage :

Réglage : l'outil étant attelé, posé au sol, régler la longueur des tirants de manière à amener l'extrémité des bras de relevage à 3 ou 4 cm de la partie supérieure du carter relevage.

F = 3 à 4 cm.

c) Rigidifications.

Rigidifications extérieures par barres :
(ne conviennent pas pour les terrains à forte pente).

Avec charrues à socs :

X = JEU IMPORTANT : (pas de bridage de l'attelage en travail).

Avec outils devant être immobilisés :

X = JEU TOTAL 1 cm outil levé (pour permettre le fonctionnement correct du Tracto-control).

Attention : des rigidifications trop serrées peuvent empêcher le relevage de descendre.

Avec charrues à socs : chaînes libres.

Avec outils devant être immobilisés : chaînes tendues

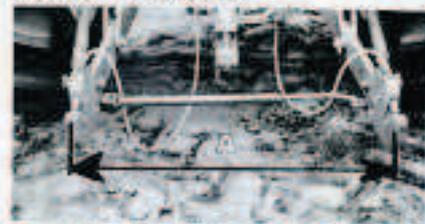


ATTELAGE AUTOMATIQUE

L'attelage automatique permet de dételer et d'atteler un outil donné avec rapidité.

Conditions à remplir :

- Attelage préalablement réglé pour une utilisation correcte de l'outil (voir page 16 et 17).
 - Bielle de 3^e point réglée en longueur.
 - Largeur entre les bielles de traction réglée en fonction de la norme d'attelage de l'outil (A).
- Norme 1 : 718 mm

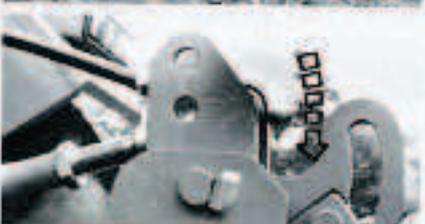


Norme 2 : 870 mm
Norme 3 : 1010 mm.
La largeur entre bielles de traction correspondant à la norme d'attelage de l'outil, se règle en vissant ou dévissant la tringle (C) du ressort (D).

- Les tulipes de centrage doivent être montées sur l'outil (B).
- Câble de déverrouillage à distance monté sur les embouts.

ATTELAGE

- Bloquer la bielle de 3^e point en position haute.
- Amener le tracteur en position par rapport à l'outil.
- Avec le levier d'affichage de



position lever l'attelage jusqu'à enclenchement du verrouillage des embouts.

- Abaisser l'attelage.
- Enclencher l'embout de la bielle de 3^e point.

DETELAGE

- Poser l'outil.
- Déverrouiller l'embout de la bielle de 3^e point en tirant sur le câble.
- Déverrouiller les embouts des bielles de traction en tirant sur le câble.
- Abaisser l'attelage.
- Relâcher le câble.
- Avancer.



ENTRE PNEUS ET VOIES CONSEILLÉS EN LABOUR

(avec charrues à socs portées)

En labour, l'entre-pneus du tracteur varie en fonction de la largeur de travail par corps de la charrue et du nombre de corps.

NOTA 1 :

Un entre pneus correct permet un bon réglage latéral de la charrue. Le réglage latéral doit être tel que les réactions du sol sur l'outil ne doivent pas créer de réactions latérales sur le tracteur et tendre

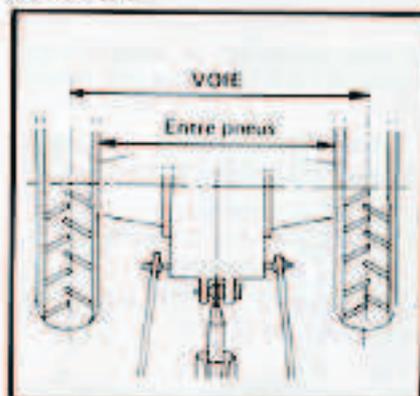
à le faire dévier vers la gauche ou vers la droite, tout en absorbant une partie de la force de traction.

NOTA 2 :

La voie à réaliser est égale à l'entre pneus plus une largeur de pneumatiques.

VOIE AVANT.

La voie avant doit être égale à la voie arrière ou légèrement supérieure.



NOMBRE DE CORPS	LARGEUR DE TRAVAIL PAR CORPS									
	11 "		12 "		13 " - 14 "		16 "		18 "	
	ENTRE PNEUS	VOIE avec pneus 16,9-38	ENTRE PNEUS	VOIE avec pneus 16,9-38	ENTRE PNEUS	VOIE avec pneus 16,9-38	ENTRE PNEUS	VOIE avec pneus 16,9-38	ENTRE PNEUS	VOIE avec pneus 16,9-38
MONSOC					1050	1500	1050	1500	1050	1500
BIISOC	1050	1500	1050	1500	1050	1500	1050	1500	1050	1500
TRISOC	1050	1500	1050	1500	1050	1500	1150	1600	1250	1700
QUADRI-SOC			1250	1700	1350	1800	1450	1900	1550	2000
FENTASOC			1350	1800	1450	1900	1550	2000		
					1450	1900	1550	2000		
					1550	2000				

VOIE AVANT VARIABLE

La voie avant est la distance qui sépare au sol le milieu des pneus avant.

2 types de roues avant peuvent équiper le tracteur R 1181-4 S :

- a) Roues à voile fixe.
- b) Roues à jantes hélicoïdales.

a) Roues à voile fixe :

1 - Roue W 12 - 28 DELACHAUX avec pneu 14,9 - 28.

Voie :

1800 et 1600 par retournement des roues et changement de côté.

2) Roue W 10 - 32 DELACHAUX avec pneu 12,4 - 32.

Voie :

1800 et 1600 par retournement des roues et changement de côté.

b) Roues à rampes hélicoïdales.
1 - Roue W 12 - 28 DELACHAUX avec pneu 14,9 - 28.

Voie :

De 1600 à 2000 mm de 50 mm en 50 mm.

2) Roue W 10 - 32 DELACHAUX avec pneu 12,4 - 32.

Voie :

De 1600 à 1950 mm de 50 mm en 50 mm.

CHANGEMENT DE VOIE AVEC CE TYPE DE ROUE (voir page 22)

ATTENTION :

Après un changement de voie ou un échange de roue il est nécessaire de vérifier après 10 heures de fonctionnement, le serrage des écrous de fixation.

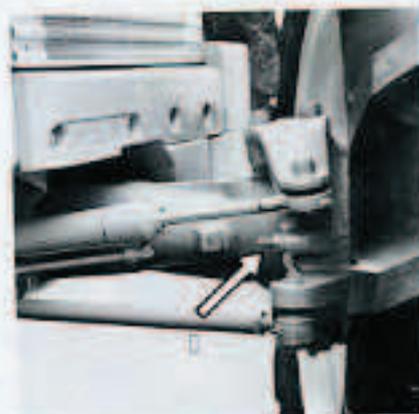
NOTA :

Votre tracteur est livré en voie de 1600.

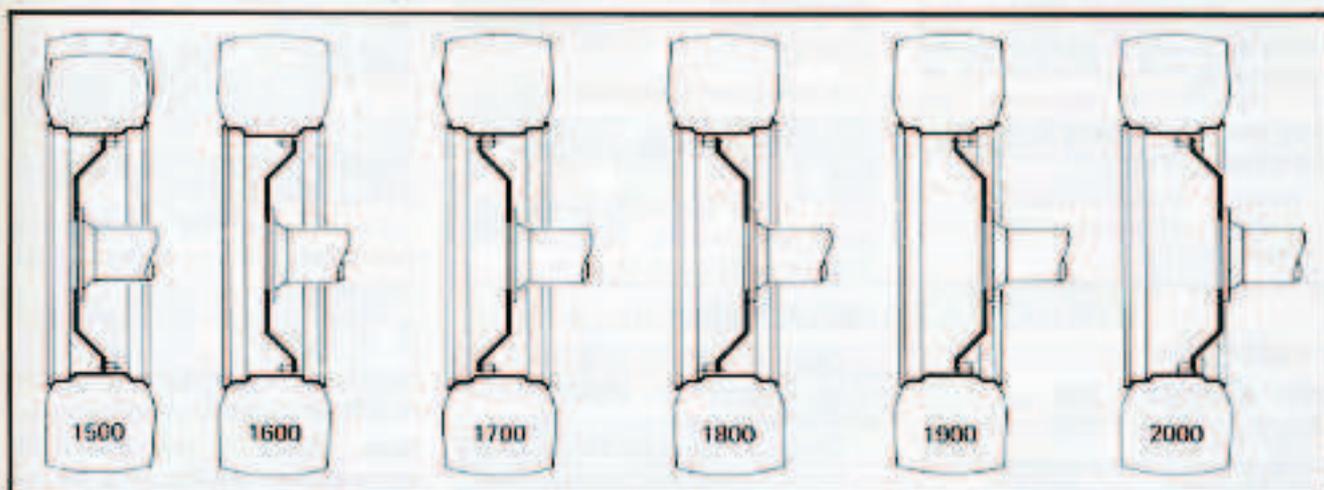
Une butée de braquage est montée sur le pont avant (1).

Si vous utilisez la voie de 1800 il est conseillé de déposer la butée.

Si vous devez utiliser ensuite la voie de 1600 ou de 1700, il est impératif de remettre en place la butée de braquage.



VOIE ARRIERE VARIABLE



La voie arrière est la distance qui sépare au sol le milieu des pneus arrière.

2 types de roues arrière peuvent équiper le tracteur R 1181-4 S.

a) Roues à pontets.

b) Roues à rampes hélicoïdales.

a) Roues à pontets.

Roue DWW 14 - 38 DELACHAUX.
Avec pneus 16,9 - 38.

Voie :
de 1500 à 2000 mm de 100 mm en 100 mm.

Ces différentes voies sont obtenues par montage intérieur ou extérieur du voile, retournement du voile de roue, passage de la roue droite à la roue gauche et inversement. (comme indiqué dans le dessin ci-dessus).

b) Roues à rampes hélicoïdales

Roue W 14 L 38 DELACHAUX.
Avec pneus 16,9 - 38.

Voie :
de 1500 à 2000 de 50 mm en 50 mm.

Changement de voie avec ce type de roue voir page 22.

ATTENTION :

Après un changement de voie ou un échange de roue, il est nécessaire de vérifier après 10 heures de fonctionnement, le serrage des écrous de fixation.

CHANGEMENT DE VOIE AVEC ROUES A RAMPES HELICOÏDALES

Pour faire varier la voie, il faut :

- Déplacer chaque roue d'une valeur égale vers l'intérieur ou vers l'extérieur.

VALEUR DU DEPLACEMENT DE CHAQUE ROUE :

- Mesurer la voie initiale
- Faire la différence avec la voie à atteindre.
- Diviser la valeur trouvée par 2.

EXEMPLE :

Voie de départ : 1800 mm

Voie à atteindre : 1650 mm

Déplacement d'une roue :

$$\frac{1800 - 1650}{2} = 75 \text{ mm.}$$

Sur l'une des rampes hélicoïdales se trouvent des butées mobiles (1 et 2).

Les positions successives des butées sur la rampe correspondent à un déplacement de la roue de 25 mm.

Dans notre exemple le déplacement de chaque roue sera de 3 trous (3x25) sur la jante.

DEPLACEMENT DE LA ROUE :

- Déposer la butée extérieure (1).
- La remettre en place 3 trous plus loin.
- Dévisser toutes les fixations (3).
- Sélectionner une vitesse lente.
- Placer l'inverseur dans la posi-

tion correspondant au déplacement désiré.

- Bloquer la roue du côté opposé à celle à déplacer en agissant sur la pédale de frein correspondante (4).

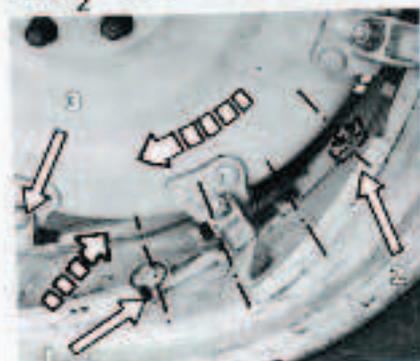
- Embrayer pour faire tourner le voile de roue.

- Opérer de cette manière jusqu'à amener le pontet en contact avec la butée.

- Resserrer les fixations au couple de 15 m.daN.

MEME OPERATION SUR LA ROUE OPPOSEE

Nota : Après 10 heures de fonctionnement, resserrer les écrous de fixation.



LESTAGE

En sortie de chaîne les tracteurs sont lestés de manière à se comporter normalement dans la plupart des cas d'utilisation.

Cependant, dans des conditions de travail particulièrement difficiles, le lestage peut être complété ou modifié.

EXEMPLE :

1 - Pour un labour avec charrue portée sur un terrain lourd et détrempé, il est conseillé de compléter le lestage en lestant les pneumatiques arrière de 50 % d'eau.

2 - Pour un labour avec charrue semi-portée sur un terrain lourd et détrempé, ou un travail avec un outil porté léger dans les mêmes conditions, il est conseillé de modifier le lestage de base de la façon suivante :

a) Lestage des pneumatiques arrière avec 50 % d'eau.

b) Vidange de l'eau contenue dans les pneumatiques avant.

Lestage à l'eau :

Les lestages effectués au départ de l'usine le sont avec un mélange EAU - CHLORURE DE CALCIUM.

Ce mélange assure une protection contre le gel de - 25°C environ.

NOTA :

Ces travaux en conditions difficiles étant terminés ; nous vous conseillons de reprendre le lestage d'origine.

ATTENTION :

Ne faire varier le lestage d'origine qu'après vous êtes assuré que les consignes d'attelage ont bien été respectées et que vous avez utilisé toutes les possibilités du Tracto-Control.

1 daN = 1 m/kg

LESTAGE STANDARD		
AVANT	Masses spéciales Pneus avant lestés à l'eau (75 %)	2900 daN
ARRIERE	Néant	2490 daN
Total		5390 daN
LESTAGE CONDITIONS DIFFICILES		
a) Charrues portées		
AVANT	Masses spéciales Pneus avant lestés à l'eau (75 %)	2900 daN
ARRIERE	Pneumatiques 50 % d'eau	2970 daN
Total		6466 daN
b) Charrues semi-portées ou outils légers portés		
AVANT	Masses spéciales	2430 daN
ARRIERE	Pneumatiques 50 % d'eau	2970 daN
Total		5400 daN

PRESSION DES PNEUMATIQUES

Pour mettre un pneumatique à la pression correcte, il faut tenir compte :

- 1) De la marque et du type;
- 2) Des dimensions;
- 3) De l'équipement du tracteur;
- 4) Du genre de travail.

EN REGLE GENERALE :

2 types de travaux sont à considérer :

- 1) Travaux sur sol meuble avec recherche de la meilleure adhérence
- 2) Travaux sur sol dur et sur route, remorquages etc. . . .

DANS LE PREMIER CAS :

Il est généralement préférable d'adopter la pression la plus faible admise par la charge supportée.

DANS LE DEUXIEME CAS :

Il est recommandé de se rapprocher de la pression maxi autorisée, afin de protéger la carcasse du pneumatique et de limiter l'usure des barettes

Nota :

Lorsque le tracteur est équipé d'un chargeur, il est impératif de gonfler les roues avant au maximum.

Pour les utilisations particulières comme pour tout problème, n'hésitez pas à consulter votre Agent RENAULT.

Le tableau ci-dessous vous indique les pressions mini et maxi à respecter pour les différentes utilisations.

		PNEUMATIQUES		
		Avant		Arrière
		14,9-28	12,4-32	16,9-38
Ply Rating	(PR)	6	6	8
DUNLOP	Mini labour	0,6	-	0,8
	Maxi champ	1	-	1,5
	Maxi route	1,4	-	1,9
GOOD-YEAR	Mini labour	0,9	0,8	1,1
	Maxi champ	1,3	1,7	1,5
	Maxi route	1,6	2,1	1,7
KLEBER	Mini labour	0,9	0,8	1,1
	Maxi champ	1,4	1,7	1,7
	Maxi route	1,8	1,8	2,0
MICHELIN	Mini labour	1,1	1,1	1,1
	Maxi champ	1,4	1,7	1,7
	Maxi route	1,8	2,2	2,2

RELEVAGE HYDRAULIQUE « tracto-control »

LEVIERS DE COMMANDE

(Fig. 1)

— Levier d'affichage de position (1). Permet de monter et de descendre l'outil; à chaque position du levier correspond une position de l'outil.

L'affichage peut être commandé de l'extérieur, à l'arrière du tracteur par la manette (3).

— Levier de contrôle d'effort (2). Permet de déterminer la profondeur de travail.

CONTROLE D'EFFORT.

Outils portés.

Détermination de la profondeur de travail :

Placer dans l'ordre :

— Le bouton (B) de réglage de la vitesse de réponse du relevage en position "+" (bouton complètement repoussé) (fig. 2).

— Le levier d'affichage de position (1) vers l'avant.

— Le levier de contrôle d'effort (2) vers l'avant en face de (A) (annulation) (fig. 3).

Faire avancer le tracteur, puis ramener progressivement le levier

(2) jusqu'à ce que la profondeur choisie soit obtenue (fig. 4).

Cas particuliers :

Lors de certaines utilisations particulières, la grande sensibilité du relevage peut entraîner des vibrations.

Il est alors nécessaire de procéder de la manière suivante :

— Placer le levier d'affichage de position (1) vers l'avant.

— Tirer progressivement sur le bouton (B) jusqu'à disparition des vibrations.



Nota :

La manoeuvre du bouton (B) vers la position tirée a pour conséquence de diminuer la vitesse de réponse du relevage, ce qui dans certains cas, peut entraîner un patinage important des roues motrices du tracteur.

Repousser alors légèrement le bouton (B).

Travail en terrain donnant une bonne adhérence.

Du fait de l'utilisation optimale de la puissance du moteur, le tracteur peut présenter une certaine tendance au cabrage. Il convient alors, après avoir vé-

rifié que l'adaptation de l'outil et le lestage du tracteur sont corrects, de manoeuvrer progressivement le bouton (B) vers la position tirée.

Manoeuvres : (Fig. 4)

En fin de ligne, ramener le levier (1) vers l'arrière (montée) pour soulever l'outil.

Le ramener vers l'avant (descente) pour remettre l'outil dans les mêmes conditions de travail.

Ne pas toucher au levier (2) qui reste dans la position correspondant à la profondeur de travail choisie au départ.

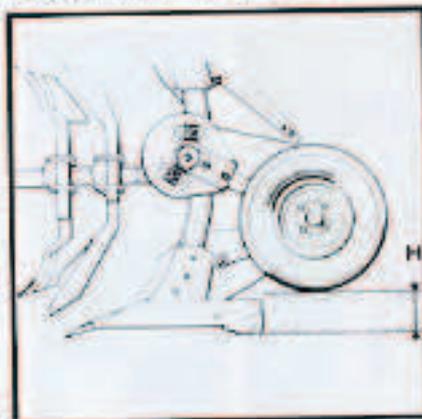
OUTILS PORTES AVEC ROUE DE JAUGE ARRIERE ET OUTILS SEMI-PORTES.

Réglage de la roue de jauge : (fig. 5).

Atteler correctement l'outil en le posant sur un sol plan.

Régler la roue de jauge à la hauteur (H) correspondant à la profondeur de travail.

La détermination de la profondeur de travail s'effectue comme avec un outil porté. (voir précédemment). Mais avec la roue de jauge, l'arrière de la charrue ne peut descendre plus profond que le réglage initial ne le permet.



NOTA :

*Tracteur 4 roues motrices.
L'utilisation d'outils semi-portés
permet une meilleure répartition
des charges sur l'essieu avant et
arrière.*

**TRAVAIL EN ATTELAGE
FLOTTANT.**

Outils guidés au sol.

Dans ce mode de travail l'attelage est totalement libre. L'outil repose au sol et suit le profil du terrain.

- Pousser les 2 leviers vers l'avant au maximum de leur course.
- Utiliser le levier (1) pour soulever l'outil.

TRANSPORT

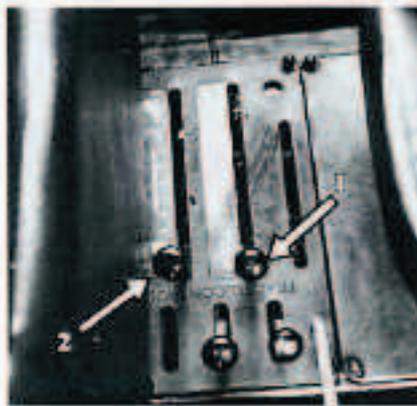
Pour les déplacements quel que soit l'outil, placer le levier (2) vers l'avant.

Outils portés

Placer le levier (1) vers l'arrière au maximum de sa course (montée).

Outils trainés et semi-portés.

(attelés à la barre à trous). Placer le levier (2) vers l'avant (annulation) et le levier (1) dans la position correspondant à la hauteur de l'attelage désirée.



DISTRIBUTEURS AUXILIAIRES

Servitudes extérieures

DISTRIBUTEUR SIMPLE EFFET (1).

Commande :

Pour commander une sortie d'huile, tirer sur le levier. Le maintenir dans cette position pendant toute la durée de la manoeuvre. La manoeuvre inverse s'obtient en poussant le levier vers l'avant. Celui-ci étant maintenu dans cette position par un verrouillage, le ramener en position neutre pour arrêter la manoeuvre.



DISTRIBUTEUR DOUBLE EFFET (2).

Amener le levier vers l'arrière ou vers l'avant pour obtenir soit la montée soit la descente.

Maintenir le levier en position pendant toute la manoeuvre. Il revient automatiquement en position neutre.

Nota :

Certaines adaptations d'outils exigent le jumelage de plusieurs distributeurs simple ou double effet.

CONSULTEZ VOTRE AGENT RENAULT.



PRISE DE PRESSION HYDRAULIQUE.

Distributeur simple effet :

– Connecter le flexible de l'outil intéressé sur la prise extérieure (A)

Distributeur double effet :

– Connecter les flexibles sur les prises extérieures (B) et (C).

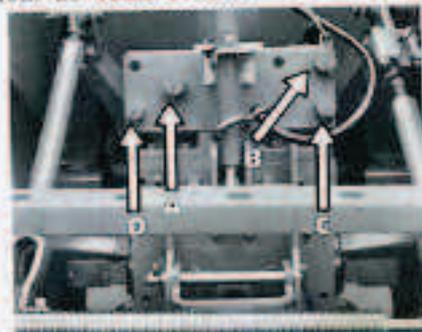
FREINAGE DE REMORQUE.

– Brancher le flexible de la remorque sur la prise de pression (D).

– Le freinage de la remorque est proportionnel à l'effort exercé sur la pédale de freins.

IMPORTANT.

Un bon rendement du relevage et des servitudes extérieures est obtenu à partir d'un régime moteur de 1500 tr/mn.



RELEVAGE AVANT. PRISE DE FORCE AVANT.

Le relevage avant est constitué de
2 vérins simple effet (1).
2 bras de relevage (2).
2 chaînes de transport (3).
1 bielle de 3^e point automatique (4).
1 triangle d'attelage automatique (5).
avec commande à distance (6).

IMPORTANT.

En transport, il est recommandé de soutenir l'outil à l'aide des chaînes prévues à cet effet.



Commande du relevage :

Le robinet (1) permet d'alimenter :

Soit la prise de pression extérieure,
Soit le relevage avant.

Position A : alimentation de la prise de pression.

Position B : alimentation des vérins du relevage avant.

Le relevage se commande avec le distributeur simple effet (page 28).



Commande de la prise de force avant :

Mise en marche :

Le moteur doit être **IMPERATIVEMENT** à son régime de ralenti.
Appuyer sur le bouton (2).
Le voyant (3) s'allume.

Arrêt :

Amener le moteur au régime de ralenti.
Appuyer sur le bouton (2).
Le voyant (3) s'éteint.



CONSIGNES PARTICULIÈRES

PURGE DE L'AIR. (circuit d'alimentation des combustibles)

La purge de l'air s'avère nécessaire

- Après démontage ou échange de la cartouche filtrante.
- Lorsque le réservoir a été totalement asséché.

Purge du filtre.

- Dévisser de quelques tours les vis A et D.
- Actionner manuellement la pompe d'alimentation (2).

Lorsque le combustible sort exempt de bulles d'air, resserrer les vis A et D.

Purge de la pompe.

- Dévisser les vis de purge B et C.
- Actionner manuellement la pompe d'alimentation.

Lorsque le combustible sort exempt de bulles d'air, resserrer les vis B et C tout en continuant de manoeuvrer la pompe d'alimentation(2).

Nota :

Dans le cas d'une purge successive à un assèchement complet du circuit d'alimentation, il est nécessaire de procéder à une 2^{ème} purge du filtre après celle de la pompe d'injection.

APRES CES OPERATIONS LE MOTEUR DOIT DEMARRER
S'il ne démarrerait pas, purger les canalisations entre pompe et injecteurs.

Purge des canalisations.

- Desserrer les raccords, côté porte injecteurs.
- Faire tourner le moteur au démarreur.

Lorsque le combustible sort exempt de bulles d'air, resserrer les raccords.

Important.

La pompe à injection étant lubrifiée par le combustible, ne faire tourner le moteur qu'après avoir alimenté la pompe.



DIRECTION

Mise en service après chaque intervention.

Après toute intervention sur le circuit hydraulique (remplacement de la cartouche filtrante, vidange, etc. . .), il convient, avant d'utiliser votre tracteur de suivre ces conseils impératifs de mise en service pour éliminer les impuretés et l'air introduits dans le circuit.

1) Sans bouger le volant, mettre le moteur en marche et le laisser tourner pendant 1 minute.

2) Tourner le volant dans un sens jusqu'à approcher la butée, puis le tourner dans l'autre sens jusqu'à approcher l'autre butée. Répéter cette opération deux fois.

3) Tourner le volant dans un sens jusqu'à venir en butée, pendant 30 secondes exercer un effort dans le même sens de rotation de façon à provoquer le passage du débit d'huile par le clapet limiteur de pression.

4) Vérifier qu'il n'y ait pas de fuites.

NOTA - Cette opération doit s'effectuer sans charge sur les roues avant et si possible l'essieu avant soulevé.

ALTERNATEUR

L'alternateur ne réclame aucun entretien spécial mais vous devez tenir compte des impératifs suivants :

— Ne coupez jamais le circuit alternateur batterie, quand le moteur tourne, en débranchant une cosse de batterie.

— N'interrompez jamais le contact moteur en marche.

— Ne branchez jamais un chargeur sans avoir au préalable déconnecté les deux câbles reliés aux bornes de la batterie.

— Ne mettez jamais à la masse le fil "EXC" du régulateur ou de l'alternateur, moteur en marche. **La vérification et la remise en état de l'alternateur sont à exécuter par un Agent RENAULT.**

— Ne soudez jamais à l'arc sur le tracteur ou sur un outil ou une remorque attelés au tracteur sans avoir :

- déconnecté les deux câbles reliés aux bornes de la batterie
- débranché l'alternateur.

SYSTEME DE REFROIDISSEMENT

VIDANGE :

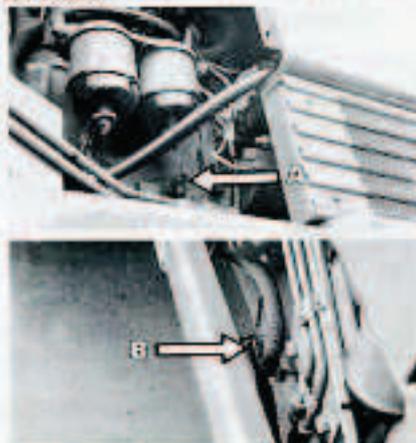
Moteur : robinet A

Radiateur : robinet B

Le liquide de refroidissement utilisé pour faire le plein du circuit sur la chaîne de montage, est un mélange spécial anti-corrosif et anti-gel (protection - 25°).

NOTA - Pour une mise à niveau, n'utilisez que le liquide de refroidissement Renault Motoculture. Ce liquide est disponible chez votre Agent RENAULT.

ATTENTION - Ne jamais verser le liquide froid dans le radiateur, lorsque le moteur est chaud.



ENTRETIEN

IMPORTANT

LA LONGEVITE DE VOTRE MATERIEL EST LARGEMENT TRIBUTAIRE DU SOIN QUE VOUS APPORTEREZ A SON **ENTRETIEN!**

1- Veillez tout particulièrement à l'efficacité des différentes filtrations :

FILTRE A AIR - FILTRE A COMBUSTIBLE - FILTRE A HUILE MOTEUR - FILTRE A HUILE RELEVAGE ET DIRECTION - CREPINE D'ASPIRATION.

Ces éléments protègent les mécanismes de votre tracteur !

L'ECHANGE PERIODIQUE DES CARTOUCHES. LE NETTOYAGE DES FILTRES, ne sont pas des opérations superflues. Au contraire, elles vous garantissent contre les mauvaises surprises toujours coûteuses !

2- **COMBUSTIBLE -**

N'utilisez que du gas-oil ou du fuel-oil domestique.

Au remplissage du réservoir, filtrer le combustible au travers d'un tamis.

Pour le stockage, nous vous conseillons d'utiliser une cuve de décantation.

3- **LUBRIFIANTS -**

Respectez les préconisations (voir tableau).

Contrôlez fréquemment les niveaux.

Pour tout problème, n'hésitez pas à consulter votre AGENT RENAULT il vous sera de bon conseil.

TABLEAU DE PRÉCONISATION DES LUBRIFIANTS

Le tableau de graissage indique les quantités de lubrifiant à utiliser pour chaque organe. Employer exclusivement les lubrifiants préconisés.

Lors d'un appoint il est recommandé de ne pas changer de catégorie ou de type d'huile moteur. La régularité des vidanges est essentielle. Dès que les froids apparaissent ne pas hésiter à vidanger pour remplacer l'huile d'été par une huile plus fluide qui assurera une bonne lubrification du moteur dès son lancement.

	Multifonctionelle - Mehrzwecköl - Multifunctional Multi-purpose - Multifunctionale - Multifunctional ELF TRACTORENAULT T 2 ou huile multifonctionnelle correspondant aux normes SAE, motorölkol antitrepreneur des normes et multifunctional olie overeenkomstig met de normen of multipurpose oil corresponding to standards o-ila multifunctionale correspondente alle norme o-ilete multifunctional corrispondente a las normas	① 1,6 L ② 14 L ③ 1,35 L + 2 ④ 4,2 L
		R 1181-6 68 L
	ME-L 48152 - API CC - SAE 15W30 et, unid. en, o, v ML-L 2105 - API GL4 ou, oder, et, et, o ML-L 21040 - API CC - SAE 15W30 et, unid. en, o, v ML-L 2105 - API GL4	0,5 L
	ELF MULTI	
	LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT RENAULT AGRICULTURE Kühlmittel - Kühlwasserstoff - Cooling liquid - Líquido de refrigeración - líquido per raffreddamento	18 L
	ELF TRACTORENAULT T 2 jusqu'aux numéros - up to number - bis maximal - (bisser Deutschland) hasta los números - fino a numeri - R 1181-4 - 74 82 900	
	FRELUB HDS (SAE J 1703 / DOT 3) (bisser Deutschland) à partir des numéros - from number - vanaf nummer - desde los números a partire dai numeri - R 1181-4 - 74 82 801	

Premier plein d'huile fait avec :

elf ou **HUILES RENAULT.**

OPERATIONS D'ENTRETIEN DES 200 PREMIERES HEURES

APRES LES 30 PREMIERES

HEURES

Moteur :

- Vidanger l'huile, nettoyer le filtre à air.
- Vérifier le serrage des culasses et régler les culbuteurs (à froid).
- Vérifier le serrage des collecteurs.
- Resserrer tous les raccords de tuyauteries.
- Vérifier l'étanchéité du système de refroidissement.
- Vérifier le bon fonctionnement des injecteurs, régler le ralenti.
- Vérifier la tension de la courroie.

Hydraulique :

- Changer la cartouche filtrante du circuit hydraulique.
- Nettoyer la crépine d'aspiration.
- Vérifier l'étanchéité de l'ensemble des circuits hydrauliques.

Attention : après ces opérations, il est impératif de procéder à la purge du circuit comme indiqué au chapitre Direction hydrostatique, page 31.

Train avant :

- Contrôler le niveau d'huile du pont avant.
- Contrôler le niveau d'huile du train épicycloïdal.

- Vérifier le niveau du carter de prise de force avant.
- Vérifier le serrage des roues.
- Graissage de toutes les articulations.

Mécanisme embrayage, boîte de vitesses, pont arrière :

- Régler les gardes de l'embrayage avancement et prise de force.
- Vérifier et régler les freins.
- Dépoussiérer les freins.
- Contrôler le niveau d'huile du réservoir des freins.

Electricité :

- Contrôler le circuit électrique.
- Vérifier le niveau d'électrolyte des accumulateurs.
- Nettoyer et graisser les bornes.
- S'assurer que la charge des accumulateurs s'effectue normalement.
- Vérifier le bon fonctionnement des organes de contrôle, voyants, thermomètre, fusibles.

APRES LES 100 PREMIERES

HEURES

Moteur :

- Vidanger le moteur et effectuer le plein.

- Vérifier le serrage des collecteurs.

Hydraulique :

- Nettoyer la crépine d'aspiration.

APRES LES 200 PREMIERES

HEURES

Moteur :

- Vidanger le moteur et effectuer le plein.
- Vérifier le serrage des collecteurs.
- Changer la cartouche du filtre à huile moteur.
- Changer la cartouche du filtre à combustible. Nettoyer la crépine de la pompe d'alimentation.

Mécanisme boîte de vitesses, pont arrière :

- Vidanger le mécanisme boîte, pont, relevage.
- Effectuer le plein avec de l'huile EII Tractorenaut T2.

Hydraulique :

- Nettoyer la crépine d'aspiration et échanger la cartouche filtrante du circuit hydraulique.

Moteur :

- Vérifier l'étanchéité des canalisations de combustible.
- Vérifier le jeu des culbuteurs.
- Vérifier la tension des courroies.
- Vérifier le serrage des collecteurs.
- Vérifier le bon fonctionnement des injecteurs.
- Remplacer les cartouches des filtres à gas-oil.
- Changer la cartouche du filtre à huile moteur (voir opérations périodiques).

Hydraulique :

- Nettoyer la crépine d'aspiration.
- Changer la cartouche filtrante du circuit hydraulique (voir opérations périodiques).
- Vérifier l'étanchéité du circuit hydraulique.

Attention : après ces opérations il est impératif de procéder à la purge du circuit comme indiqué au chapitre Direction hydrostatique.

Contrôler les niveaux :

- de la transmission ;
- du moteur ;
- du pont avant ;
- de l'électrolyte dans les accumulateurs.

Train avant :

- Contrôler le niveau d'huile du train épicycloïdal.
- Contrôler le niveau d'huile du pont avant.
- Vérifier et régler éventuellement le parallélisme.

Mécanisme embrayage, boîte de vitesses :

- Régler les gardes de l'embrayage avancement et prise de force.
- Vérifier l'efficacité du freinage.

Electricité :

- Contrôler le circuit électrique.
- Nettoyer et graisser les bornes.
- S'assurer que la charge des accumulateurs s'effectue normalement.
- Vérifier le bon fonctionnement des organes de contrôle, voyants, fusibles.

Opérations périodiques à effectuer toutes les :

10

heures

* Les opérations marquées d'un astérisque doivent être effectuées par votre Agent.

Carter moteur : contrôler le niveau de l'huile dans le carter moteur. Il doit être compris entre les deux repères de la jauge. N'effectuer un appoint que lorsque le niveau atteint le repère inférieur.



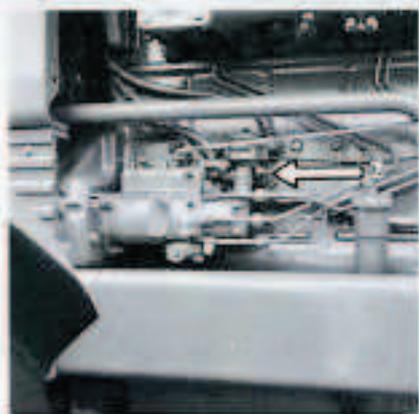
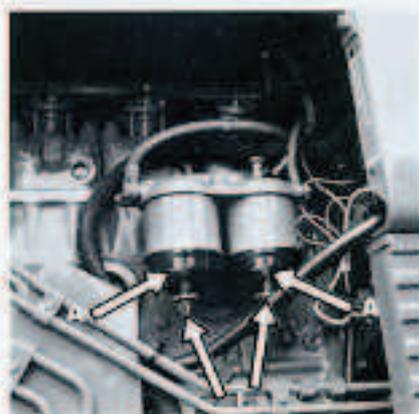
Filtre à air :
Attention : en atmosphère poussiéreuse effectuer les opérations prévues dans la périodicité des 50 heures.



Radiateur :

Si vous avez à contrôler le niveau d'eau dans le radiateur lorsque l'eau est très chaude (aiguille du récepteur de température approchant la zone rouge) agissez avec précaution.

- Dévisser lentement le bouchon jusqu'au cran de sécurité (1/4 de tour environ) ;
- Marquer un temps d'arrêt pour laisser échapper la vapeur ;
- Ensuite continuer à dévisser en appuyant fortement sur le bouchon pour dégager le cran de sécurité.



Filtre à combustible :
Vérifier les cuves transparentes(A)
à la base des filtres (1).

Pour évacuer les dépôts et l'eau
se trouvant dans les cuves, dévis-
ser les vis (1) situées à leur partie
inférieure et actionner la pompe
d'alimentation (2).

Niveau d'huile de freinage : véri-
fier le niveau d'huile du réservoir
(1). Il doit atteindre le repère
"maximum" et ne pas dépasser
le trou de mise à l'air libre du
bouchon qui ne doit pas être
bouché.

Utiliser le liquide FRELUB H.D.S
(S.A.E. J 1703 F DOT 3)

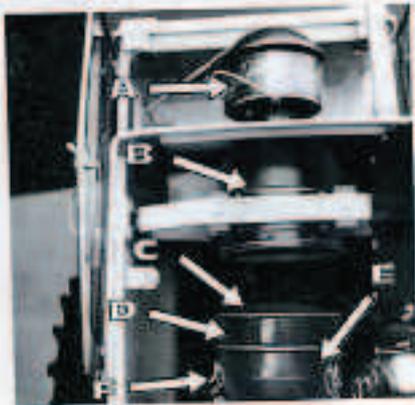
Opérations périodiques à effectuer
toutes les

50

heures

* Nettoyer les graisseurs et injecter de la
graisse.

Filtre à air : Important : cette opération d'entretien doit être effectuée avec le plus grand soin. La longévité de votre moteur en dépend.



Avant de procéder au démontage du filtre, attendre une heure afin de permettre à l'huile se trouvant dans l'élément supérieur de s'écouler dans la cuve.

- 1) Vérifier le bol en plastique (A) si nécessaire, le déposer et le nettoyer.
- 2) Déposer avec précaution la cuve (E) maintenue par les saute-relles (F), sortir l'élément filtrant (D).
- 3) Nettoyer la cuve (E) et l'élément filtrant (D) au gas-oil.
- 4) Faire le plein d'huile (huile moteur) jusqu'au niveau indiqué.
Ne jamais dépasser ce niveau.
- 5) Placer la cuve (E), l'élément filtrant (D) après avoir vérifié le bon état du joint (C).
- 6) Fixer l'ensemble sur le corps du filtre (B).

Vérifier que la canalisation d'admission d'air (durite de raccordement) est en bon état et que les colliers sont bien serrés.



Accumulateurs :

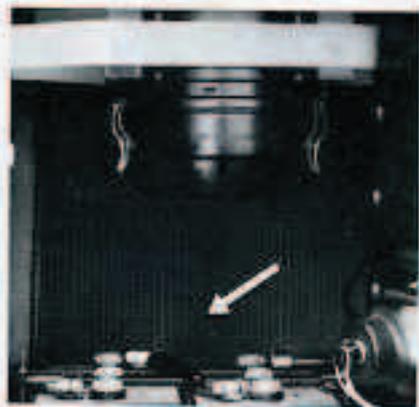
Vérifier le niveau de l'électrolyte; il doit dépasser les plaques de 1 à 1,5 cm.

Rétablir, s'il y a lieu, le niveau avec de l'eau distillée ou, à défaut avec de l'eau de pluie soigneusement filtrée.

Ne jamais ajouter d'acide.

Vérifier soigneusement la charge des accumulateurs; ne pas les laisser geler.

Vérifier également le serrage et la propreté des cosses.



Radiateur : nettoyer soigneusement les alvéoles du radiateur, côté moteur et côté avant, afin d'assurer au moteur un refroidissement normal.

* Pont avant :
Articulation inférieure de pivots.



* Pont avant :
Rotule de la tige du vérin.

* Pont avant :
Articulation supérieure de pivots.



* Pont avant :
Arbre de palonnage.

* Pont avant :
Ancrage de la tige de vérin.



Opérations périodiques à effectuer
toutes les

50

heures

* Nettoyer les graisseurs et injecter de la
graisse.



* Pont avant : arbre de transmission côté pont AV et côté boîtier prise de mouvement.



* Pont avant :
Barre d'accouplement.

* Pont avant :
Trains épicycloïdaux, vérifier le
niveau.



* Pont avant : arbre de transmission. Palier central.



* Tirant à manivelle.

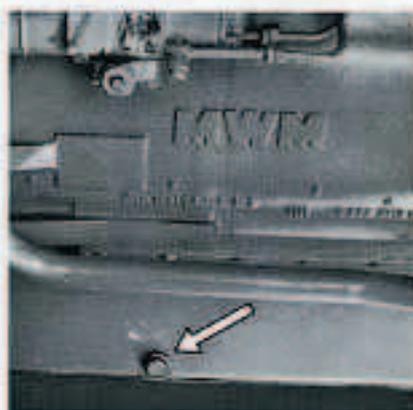
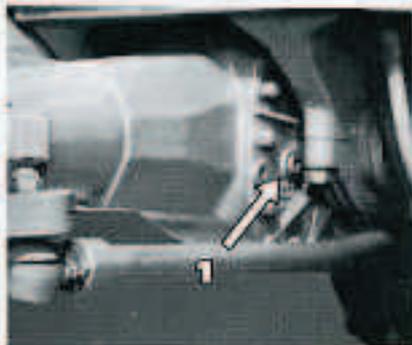


Opérations périodiques à effectuer toutes les

100

heures

Pont avant :
Contrôler le niveau repère (1) et rajouter de l'huile si nécessaire par ce même orifice.



Carter moteur :
Effectuer la vidange.
Dévisser le bouchon de vidange droit et gauche.

Carter moteur :
Procéder au remplissage.



Pneumatiques :
Vérifier la pression de gonflement.

Roues :
Vérifier le serrage des fixations.
1) Roues avant : 15 à 17 m.daN.
Roues arrière : 38 à 41 m.daN.
2) Roues arrière : 22 à 26 m.daN.

Carter de prise de force avant.
Vérifier le niveau et compléter si nécessaire.



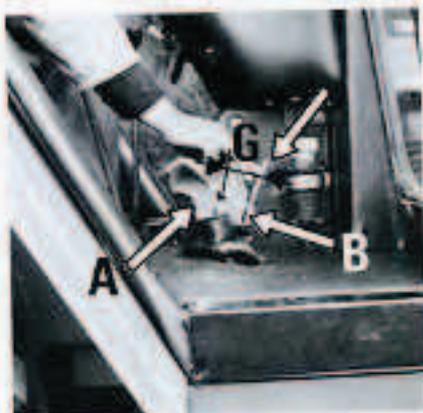
Opérations périodiques à effectuer
toutes les

200

heures

Embrayage prise de force :

La garde (L) doit être de 45 mm. Lorsque cette garde est inférieure, faites-la régler par votre Agent Renault.



Freins : vérifier la garde.

Enlever le loquet d'accouplement (1).

Exercer une pression sur la pédale (A) et mesurer la cote (G).

Effectuer la même opération en agissant sur la pédale (B), mesurer de nouveau la cote (G).

Chacune de ces cotes doit être inférieure à 100 mm. Si l'une d'elles est supérieure à 100 mm, il est nécessaire de faire effectuer le réglage des freins par votre agent Renault.

Nota : Si vos freins font entendre un bruit de claquement ou s'ils manquent de progressivité conduisez votre tracteur chez votre A-

gent Renault afin qu'il procède au réglage de vos freins.

Embrayage avancement :

Vérifier la garde.

La garde (H) de l'embrayage doit être de 45 mm, si cette dernière est égale ou inférieure à 15 mm, procéder au réglage en agissant sur le tirant (T). Nous vous conseillons de consulter votre Agent Renault.

Important : après plusieurs réglages de la garde à la pédale lorsque la cote (A) aura atteint 44 mm, vous devrez conduire le tracteur chez votre Agent Renault afin qu'il procède à l'échange du disque d'embrayage avancement.



Relevage hydraulique - direction : pour changer la cartouche filtrante dévisser le corps (1). Au remontage le corps (1) ne doit pas être bloqué, amener celui-ci au contact du support (2).



Relevage hydraulique : Nettoyer la crépine au gas-oil.

La crépine est située dans le pont AR en dessous du frein droit.

- Dévisser les 2 vis du couvercle ;
- Tourner celui-ci de 1/2 tour ;
- Enlever le couvercle et retirer la crépine.

Avant remontage, nettoyer correctement l'extérieur des organes pour éviter la pénétration d'impuretés dans le circuit.

- Pour le remontage, effectuer les opérations dans l'ordre inverse.



Moteur :

Dévisser la cartouche filtrante formant corps de filtre et la remplacer par une neuve.

Filtre à combustible :

Remplacer l'élément filtrant.

Procéder au démontage en dévissant les vis supérieures (2).



**N'EMPLOYEZ QUE DES CARTOUCHES
D'ORIGINE
SOUS EMBALLAGE RENAULT !**

Opérations périodiques à effectuer
toutes les

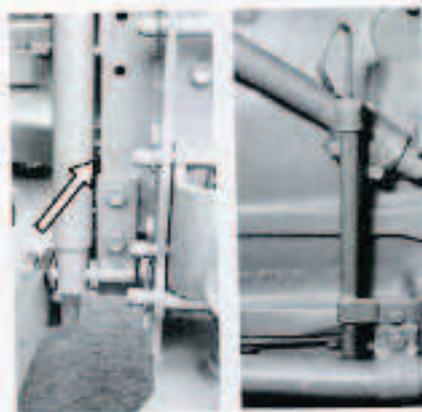
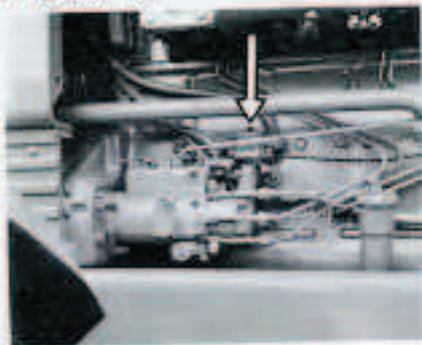
200

heures

* Nettoyer les graisseurs et injecter de la graisse.

Pompe d'alimentation :

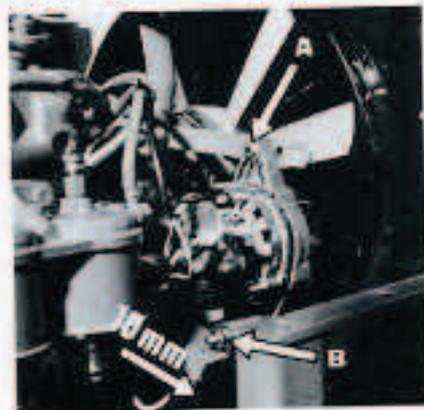
Déposer la vis (1), enlever le couvercle de pompe et nettoyer la crépine au gas-oil propre. Après remontage procéder à la purge de l'air.



Boîte de vitesses - pont arrière :

Vérifier le niveau et rajouter de l'huile si nécessaire.

Direction : vérifier le serrage des écrous de fixation de l'ensemble du train avant.



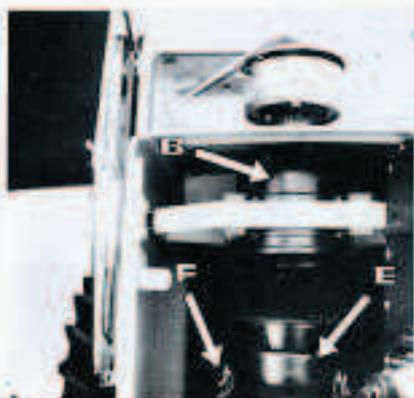
Courroies :

Vérifier l'état et la tension de la courroie. Elle doit se laisser fléchir de 10 mm environ. Si celle-ci est détendue, régler la tension en basculant l'alternateur vers l'extérieur après avoir desserré les boulons de fixation (A) et (B).

Nota : Une tension excessive de la courroie entraîne une usure prématurée des paliers.

Une tension trop faible occasionne une détérioration anormale de la courroie.

* Roues arrière.



***Filter à air** : en cas de colmatage de l'élément filtrant inférieur (encrassement excessif) procéder aux opérations ci-dessous.

Déposer le préfiltre et le nettoyer. Déposer la cuve inférieure (E) maintenue par les 3 sauterelles (F). Déposer les vis de fixation du corps de filtre (B).

Séparer la durite du corps de filtre. Immerger plusieurs fois chaque élément du filtre dans du gas-oil propre.

Après séchage des éléments filtrants faire le plein de la cuve (E) jusqu'au niveau indiqué (NE JAMAIS DÉPASSER LE NIVEAU). Vérifier le bon état du joint avant remontage.

Reposer le filtre à air et la durite puis vérifier que celle-ci est bien positionnée et les colliers bien serrés.

Opérations périodiques à effectuer toutes les :

400

heures

* Les opérations marquées d'un astérisque doivent être effectuées par un Agent.

Opérations périodiques à effectuer toutes les :

600

heures

* Les opérations marquées d'un astérisque doivent être effectuées par un Agent.

*Freins.

Contrôle de l'usure :

Toutes les 600 heures contrôler l'usure des plaquettes et dépoussiérer le mécanisme.

Cote des plaquettes neuves : 17 mm

Cote des plaquettes usées : 7 mm

Nota :

L'usure des plaquettes étant compensée par un apport de liquide de frein aspiré dans le réservoir "niveau-clair", le niveau de celui-ci baisse. Lors du contrôle de l'usure rétablir le niveau maxi.



Opérations périodiques à effectuer toutes les

600

heures

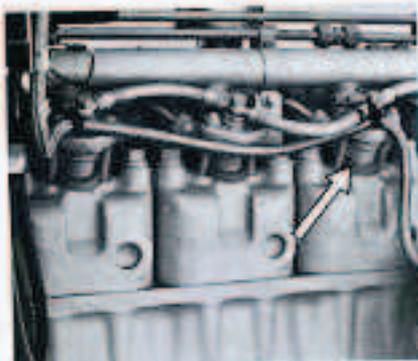
* Les opérations marquées d'un astérisque doivent être effectuées par un Agent

* Moteur :

Culbuteurs : régler les culbuteurs moteur froid.

échappement : 0,20 mm.

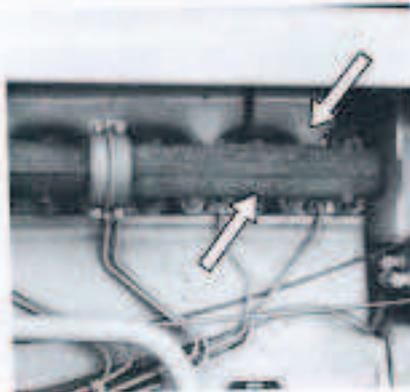
admission :



* Moteur :

Injecteurs : nettoyer et contrôler les injecteurs. Tarage : 180 bars.

* Moteur : vérifier le serrage des écrous de fixation des collecteurs échappement et admission.



Opérations périodiques à effectuer toutes les

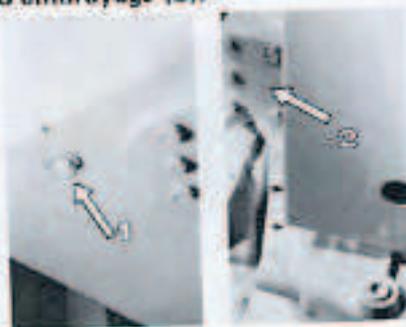
1200

heures

Mécanisme boîte de vitesses pont arrière : effectuer la vidange.

Enlever le bouchon de vidange du carter de pont (1).

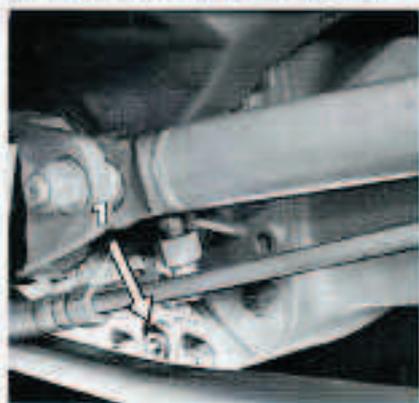
Lorsque la totalité de l'huile du carter de pont est écoulée, enlever la plaque inférieure du carter d'embrayage (2).





Pont avant : vidanger le boîtier de la prise de mouvement.

Pont avant : vidanger l'huile du pont avant par le bouchon (1).



Mécanisme boîte de vitesses pont arrière : procéder au remplissage avec de l'huile Elf Tractorenault T2.

ATTENTION : voir consignes particulières page 31.

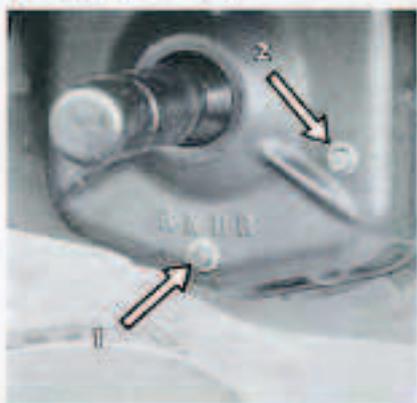
Pont avant : effectuer le remplissage par l'orifice (2).



Pont avant : vidanger les deux trains épicycloïdaux par le bouchon (1).

Effectuer le remplissage par ce même orifice jusqu'au niveau (2).

Carter de prise de force avant : Vidange (1) - Plein (2).



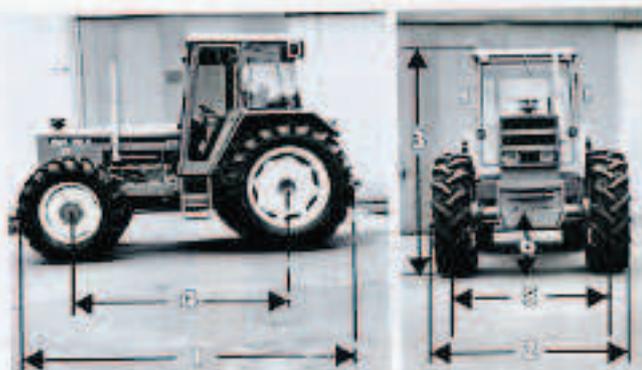
CARACTÉRISTIQUES

capacités

Réservoir à combustible	117 l
Refroidissement moteur	16 l
Huile moteur :	
● plein après vidange sans remplacement du filtre	14 l
● Plein après vidange avec remplacement du filtre	14,75 l
Filtre à air (huile)	1,6 l
Boîte pont AR et relevage	58 l
Pont AV :	
Carter différentiel	5 l
Trains épicycloïdaux (par moyeu)	1,75 l

moteur

Type	MWM-D226/6
Refroidissement	Eau
Alésage	105 mm
Course	120 mm
Nombre de cylindres	6 en ligne
Cylindrée	6,234 cm ³
Régime nominal	2.350 t/mn
Rapport volumétrique	17,3/1
Pompe d'injection	rotative
Pompe d'alimentation	auto-régulatrice à membrane
Régulateur	mécanique
Tarage des injecteurs	180 bars
Ordre d'injection	1-5-3-6-2-4



DIMENSIONS ET POIDS

Tracteur standard - Avec masses avant d'origine et lestage à 75 % des pneumatiques avant.

Hauteur à la cabine (3)	2,77 m
Empattement (4)	2,68 m
Garde au sol (6)	0,42 m
Voie avant (5)	1,60 et 1,80 m
Voie arrière (5)	1,50 à 2 m
Largeur hors tout (2)	2,02 à 2,45 m
Longueur hors tout (1)	4,47 m
POIDS	5390 daN.
dont : sur l'avant	2900 daN.
sur l'arrière	2490 daN.
Rayon de braquage avec frein	4,75 m
sans frein	5,70 m

embrayage

Embrayage double effet bidisque 330 mm :

- par pédale pour l'avancement ;
- commande à main sur planche de bord pour la prise de force.

boîte de vitesses

Boîte de vitesses mécanique 4 vitesses synchronisées, 2 réducteurs + inverseur mécanique donnant 12 vitesses AV et 12 AR.

1 gamme extra-lente supplémentaire en option donnant 16 vitesses AV et 16 AR.

pont arrière

Pont arrière à double démultiplication incorporée, un dispositif permet de craboter les deux arbres de roue pour annuler l'effet du différentiel. Différentiel à 4 satellites.

pont avant

(Utilisation p. 13)

Pont axial à 2 réductions :

- couple conique : 10 × 40

- réduction épicycloïdale $\frac{51}{15} + 1$.

Blocage du différentiel automatique par système "Blocamatic".

Transmission par arbre protégé par carter tôle.

Voie : 1,60 ou 1,80 par retournement des roues.

direction

Type hydrostatique assistée

Vitesses d'avancement 2350 tr/min moteur					
PNEUMATIQUES 16,9 - 38			16,9 - 38		
RAPPORT DE BOITE	BV 12 vitesses		BV 16 vitesses*		
	AV	AR	AV	AR	
GAMME EXTRA LENTE	1	* Sur option	0,431	0,438	
	2		0,688	0,699	
	3		0,921	0,936	
	4		1,229	1,248	
GAMME LENTE	1	1,482	1,505	0,904	0,918
	2	2,364	2,401	1,442	1,465
	3	3,166	3,216	1,931	1,962
	4	4,221	4,288	2,575	2,616
GAMME CHAMPS	1	3,285	3,337	3,285	3,337
	2	5,240	5,323	5,240	5,323
	3	7,018	7,129	7,018	7,129
	4	9,358	9,506	9,358	9,506
GAMME ROUTE	1	8,420	8,553	8,420	8,553
	2	13,430	13,643	13,430	13,643
	3	17,987	18,272	17,272	18,272
	4	23,982	24,363	23,982	24,363

RELEVAGE HYDRAULIQUE (tracto-control)

Pompe indépendante. Débit maxi 33 litres/mn. Débit d'utilisation réglé par régulateur automatique.

Pression : 180 = 5 bars.

Effort de levage en bout des bielles de traction avec vérin extérieur :

- mini : 3 700 daN.
- maxi : 4 700 daN.

Prise de force avant :

A embrayage électro-magnétique. Totalement indépendante. Régime 1000 tr/mn à 2350 tr/mn moteur. Diamètre 1" 3/8 6 cannelures.

Prise de force arrière :

Totalement indépendante diamètre 1" 3/4, 6 cannelures, 2 régimes.

- 640 tr/mn à 2350 tr/mn moteur ;
- 1105 tr/mn à 2350 tr/mn moteur.

FREINS

Frein sur demi-arbre de différentiel. A disques multiples à expansion, commande hydraulique. Equilibrage du freinage par répar-

équipement électrique

Utilisation	Puissance en W	Type
Projecteurs croisement route	45/40	p 45 t 41
Lanternes avant	5	Navette 10 x 38
	21	p 25/1
Lanternes arrière	21/5	p 25/2
	21	P 25/1
Plafonnier	7	Navette 10x38
Témoin lumineux et éclairer tableau	4	T 8/4
Phare de travail Arrière	45	
Avant	21	DE 41 ou BA
Eclairer plaque de police	5	R 19,5

titeur.

Frein d'immobilisation à main.

Freinage hydraulique de remorque synchronisé avec le freinage du tracteur.

ACCUMULATEURS

2 batteries de 6 V chacune. Capacité : 150 A/h.

DEMARREUR

Puissance 4 CH

ALTERNATEUR

Triphasé
40 A-12 V

REGULATEUR

Régulateur Paris-Rhône.

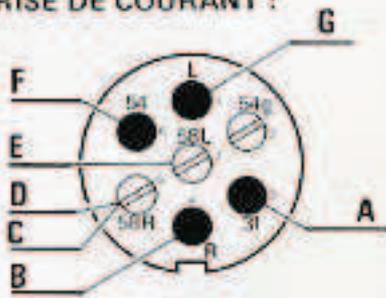
CHAUFFAGE

Sofica
Puissance : 40 W
Puissance débit air 3 600 cal/h,
260 m³/h.

VENTILATION

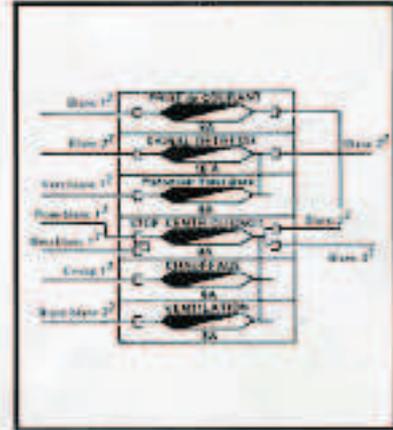
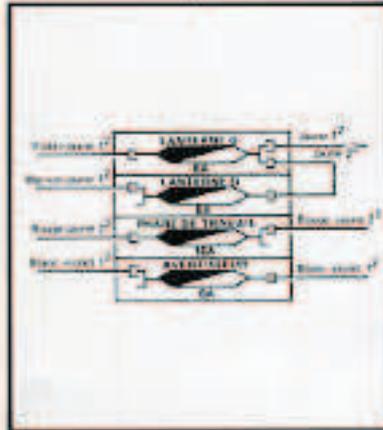
Sofica
Puissance : 60 W
Débit air : 350 m³/h.

PRISE DE COURANT :



- A – Masse (noir 12)
- B – Clignotant droit (marron 12)
- C – Lanterne droite (marron-jaune 12)
- D – Plaque de police (marron-jaune 12)
- E – Lanterne gauche (violet-jaune 12)
- F – Stop (rose 12)
- G – Clignotant gauche (violet 12)

FUSIBLES





Le constructeur se réserve d'apporter à sa production les modifications qu'il jugerait opportunes. En conséquence, cette notice d'entretien ne peut être prise comme spécification des modèles décrits.
Reproduction ou traduction, même partielle, interdites sans autorisation écrite de la REGIE NATIONALE DES USINES RENAULT - BILLANCOURT (Hauts-de-Seine).

Imprimé en France